

12 - Création d'un marché de plein air à Saint-Ferjeux

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Après quelques mois d'activité, la Commission «Vivre Ensemble» du Conseil Consultatif d'Habitants (CCH) de Saint-Ferjeux / Rosemont a rapidement souhaité mener une réflexion relative au projet de création d'un marché dans le quartier, privilégiant les producteurs locaux. La volonté des membres était de concourir à l'animation du quartier et à favoriser le lien social.

Lors de l'assemblée plénière de l'instance du 3 février 2010, les membres du CCH, à la majorité, ont décidé de financer une étude de faisabilité, dans le cadre du budget participatif, à hauteur de 6 000 € HT.

Après examen des offres, le Cabinet Stratégie et Développement a été retenu pour conduire cette étude.

Un comité de pilotage a été créé par ce Cabinet, réunissant des membres du CCH ainsi que des agents des services municipaux : Développement Local, Police Municipale et Service Démocratie Participative.

Lors de la phase qualitative de l'étude, 3 tables rondes ont été organisées le 28 mars 2011 associant commerçants non sédentaires, habitants et acteurs socio-économiques du quartier. Les conclusions de l'étude qualitative, restituées en réunion du 10 mai 2011, sont positives, aux conditions suivantes : mise en place le dimanche matin sur une fréquence hebdomadaire, place de la Bascule. La phase quantitative de l'étude a eu lieu en juin 2011.

Les conclusions de cette étude attestent de l'attente des habitants du quartier de pouvoir bénéficier, à travers l'éventuelle création d'un marché, d'une offre alimentaire de proximité complémentaire à celle existante. Les acteurs du quartier consultés accueillent quant à eux, dans leur majorité, favorablement ce projet qu'ils estiment pouvoir renforcer en diversifiant l'économie du quartier et son dynamisme. Les commerçants non sédentaires voient dans cette possibilité l'opportunité de toucher une nouvelle clientèle.

La Commission paritaire des foires et marchés a formulé un avis positif sur ce projet lors de sa séance du 24 juin 2011.

Ce marché se déroulerait dans les conditions suivantes :

- Marché organisé tous les dimanches matins de 7 h à 13 h
- Lieu d'implantation pressenti : place de la Bascule
- Nombre de stands prévisionnels : entre 10 à 20
- Ce marché accueillerait principalement des producteurs et des commerçants du secteur des «métiers de bouche» ; une redevance d'occupation du domaine public serait perçue auprès de chaque camelot d'après les tarifs validés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 9 décembre 2010
- Organisation et gestion du marché par la Direction de la Police Municipale sur la base de l'arrêté municipal du 21 février 2007 portant règlement des foires et marchés sur le territoire de la commune
- Il est envisagé le lancement du premier marché le 18 septembre 2011.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet de création d'un marché de plein air sur le quartier de Saint-Ferjeux et ses modalités de fonctionnement.

«M. LE MAIRE : Création d'un marché de plein air à Saint-Ferjeux, ce n'est pas une mauvaise idée !

M. Jean-Marie GIRERD : Je trouve que c'est une idée très pertinente, je pense que c'est bien de pouvoir animer les dimanches matins certains quartiers en particulier Saint-Ferjeux qui est très agréable comme quartier. D'autre part, je voudrais poser la question, je suis tout à fait favorable à cette création, mais sur la date de lancement qui est prévue en septembre, n'aurait-il pas mieux valu la mettre en septembre ou en mars parce que je me demande s'il n'est pas trop difficile de commencer juste avant l'hiver ?

M. Jacques MARIOT : Je peux déjà vous dire que c'est une coproduction entre le CCH et la Ville, ce sont donc des petits producteurs orientés sur les métiers de bouche qui vont s'installer et on va profiter notamment du 11 septembre puisque c'est la cavalcade avec 10 000 personnes pour faire de l'information. Je pense que pour ces petits producteurs locaux il vaut mieux les faire commencer le plus vite possible, c'est-à-dire le 18 septembre, après sur une communication qu'on fera pendant la cavalcade plutôt que d'attendre le mois de novembre. La difficulté qu'on a aujourd'hui, c'est de trouver ces petits producteurs locaux sur les métiers de bouche autour de Besançon. Le CCH actuellement fait le tour des 15 marchés hebdomadaires de Besançon pour les trouver, ils en ont quelques-uns mais ce n'est pas si facile parce qu'on ne peut pas ouvrir un marché en-dessous de 8 ou 10 producteurs. Pour l'instant c'est en bonne voie mais la difficulté est celle-là.

M. Jean-Marie GIRERD : C'est vrai que le fait de pouvoir profiter de cette impulsion du 11 septembre est une bonne idée. Par contre, si d'autres CCH demandent des marchés, sera-t-il possible de rentrer dans cette configuration ?

M. LE MAIRE : Tout d'abord, je veux féliciter le CCH de Saint-Ferjeux pour le travail qu'il a fait ainsi que Jacques et le service. Ensuite, concernant la création des marchés il faut que ça réponde à un besoin et qu'il y ait des clients. Je pense que si des besoins s'expriment ailleurs, les CCH peuvent effectivement travailler sur cette question mais je crois qu'il faut être clair : les producteurs ne viendront que s'ils sentent qu'il y a un besoin, donc on ne pourra pas multiplier les marchés sur toute la ville déjà parce qu'il n'y aura peut-être pas suffisamment de producteurs. Mais c'est le bon exemple du travail d'un CCH qui a développé une idée qui est bonne.

M. Didier GENDRAUD : Je souhaite simplement préciser qu'il y a eu tout un travail du CCH, et notamment un accompagnement d'un cabinet, pour faire une étude de marché sur la faisabilité de ce marché donc on sait qu'il y a des clients, il y a des préconisations. Si c'est le dimanche matin ce n'est pas un hasard, ça ne vient pas de nulle part, il y a eu tout un travail de fond avant d'affirmer la création d'un marché à Saint-Ferjeux le dimanche matin. Je voulais juste apporter cette précision-là.

Mme Martine JEANNIN : Je rappelle que dans les années 60, il y avait un marché place Noire à Montrapon, encore en 80, malheureusement effectivement qui a dû s'arrêter parce qu'il n'y avait pas les clients.

M. LE MAIRE : Il y avait même une fête foraine très importante dans le temps là-bas.

Mme Catherine GELIN : Je félicite le quartier de Saint-Ferjeux pour avoir réussi à créer ce futur marché, c'est un souhait que de nombreux quartiers expriment et j'espère que ça sera un lieu de convivialité.

M. LE MAIRE : Tout le monde est d'accord ? C'est merveilleux.

Mme Catherine GELIN : Tout à fait d'accord, qu'il y en ait d'autres.

M. Jacques MARIOT : Je veux simplement rajouter que ça ne marchera que si effectivement on trouve ces petits producteurs pour venir le dimanche matin.

M. LE MAIRE : Et ça ne marchera aussi, Martine JEANNIN a raison de le dire, que si les clients, passé l'engouement du début, vont faire leurs courses là parce que les marchés sans consommateurs ça ne fonctionne pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 juillet 2011.